

ASSESSORAT DE L'EDUCATION, DE L'UNIVERSITE,
 DES POLITIQUES DE LA JEUNESSE, DES AFFAIRES EUROPEENNES
 ET DES SOCIETES A PARTICIPATION REGIONALE

COURS DE RECYCLAGE EN LANGUE FRANCAISE AUX TERMES DES ALINEAS 2 ET 3 DE L'ARTICLE 9
 DE LA **LR N° 12 DU 8 MARS 1993** (AVIS DU 16/12/2020) – ANNEE 2021

LISTE DES CANDIDATS ADMIS

N°	NOM	PRENOM	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE
1	ANZOLIN	LUISA MARIA	AVIGLIANA (TO)	08/03/1980
2	CAPPELLIN	INGRID	AOSTA	24/05/1976
3	COLLETO	MASSIMILIANO	IVREA (TO)	17/06/1974
4	GIACHIN	DANIELA	SALERNO	03/11/1969
6	GIACOMINI	LUCIA	AOSTA	13/10/1976
6	JANIN	THERESE	AOSTA	13/11/1977
7	OBINO	VALERIE EMANUELA	AOSTA	10/02/1975
8	PALO	GIOVANNA	TRANI (BT)	17/07/1977
9	PERRIER	SALVINA	AOSTA	08/04/1975

Pour les candidats dont les noms figurent dans la liste susdite, la fréquence de ces cours est indispensable pour le maintien de la validité de l'attestation de la connaissance de la langue française aux termes de l'article 9 de la loi régionale n° 12/1993.

L'attestation de participation sera délivrée aux personnes qui auront suivi au moins **80%** des cours, soit **16 heures** minimum.

Le présent avis vaut notification à tous les effets.

Aoste, le 12 mars 2021